

# CLUB DES PLAISANCIERS DU LAC DU BOURGET

Maison des Associations  
25 boulevard des Anglais  
73100 AIX-LES-BAINS  
Tél : 06 33 92 71 51

[info@plaisaix.com](mailto:info@plaisaix.com)

[www.plaisaix.com](http://www.plaisaix.com)



## LE LAC EN FÊTE À AIX-LES-BAINS DIMANCHE 26 JUILLET 2020

### BULLETIN D'INSCRIPTION ARTISANS

Le Club des Plaisanciers organise la **22<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU LAC EN FÊTE**, une journée festive sur les rives du lac du Bourget avec la participation d'associations et des animations variées sur terre et sur l'eau.

#### RÈGLEMENT

1. Les artisans s'installent à **partir de 7h sur l'Esplanade du Lac à Aix-les-Bains** où un emplacement leur est réservé. Le site est accessible au public gratuitement jusqu'à 19h.
2. Le Club des Plaisanciers se réserve le droit de refuser une demande d'admission sans avoir à motiver sa décision.
3. Les artisans s'occupent de l'agencement de leur stand, fournissent eux-mêmes tout le matériel nécessaire y compris les rallonges électriques.
4. Le Club des Plaisanciers décline toute responsabilité en cas de vol, détériorations, intempéries ou tout autre incident.
5. L'exposant doit respecter toutes les mesures imposées par les Pouvoirs Publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et consignes portant sur les expositions, foires et salons, inscription au registre du commerce ou des métiers. En cas d'infraction, l'organisateur peut ordonner toutes mesures nécessaires pouvant aller jusqu'à l'enlèvement des structures et matériel installés, l'exposant ne pourra réclamer aucune indemnité. Aucun recours ne pourra être exercé contre le Club des Plaisanciers. L'emploi de liquide ou gaz particulièrement inflammable est interdit.
6. La participation à cette manifestation est de **25€ pour 3 m et 35€ pour 6 m** par exposant, couvrant les frais administratifs et d'animations.
7. **La réservation est confirmée à réception du bulletin d'inscription dûment complété accompagné du règlement et de tous les documents demandés.**
8. Aucun remboursement n'est accordé en cas d'annulation après le 30 juin 2020.

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner complété et signé au plus tard le **15/06/2020** avec tous les documents requis à :

Club des Plaisanciers, Maison des Associations, 25 bd des Anglais -73100 Aix-les-Bains  
(contact 06 33 92 71 51 ou [info@plaisaix.com](mailto:info@plaisaix.com))

Nom .....Prénom .....

Dénomination sociale .....

Adresse.....

Mobile ..... Mail .....

Produits vendus.....

Je commande un emplacement de :  **3 m linéaire à 25€**  **6 m linéaire à 35€**

J'ai besoin d'un emplacement muni d'une prise électrique (gratuit).

J'atteste être déclaré au registre du commerce ou des métiers

Je joins une photocopie de mon extrait Kbis ou D1

J'atteste avoir une assurance responsabilité civile en cours de validité le 26 juillet 2020.

Je joins un chèque de        € à l'ordre du CLUB DES PLAISANCIERS

J'accepte sans réserve les conditions du règlement ci-dessus.

Date : ..... Signature obligatoire, précédée de la mention « Bon pour accord »